



FAITS MARQUANTS

Participation à la 1ère conférence WASIC (World Automobile Standards and Innovation) organisée par le CATARC qui a eu lieu à Shenzhen (Chine) du 27 au 29 novembre



Valérie Maupin, est intervenue en tant que responsable du comité ISO/TC 22 « Véhicules routiers » à la 1ère conférence WASIC organisée par le CATARC autour du thème : « Se concentrer sur les objectifs de développement durable des Nations Unies et sur les grandes lignes du développement de la normalisation automobile ». Cette participation a permis de mettre en lumière la façon dont les normes de l'industrie automobile accompagnent la mise en oeuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies, au travers, notamment, de la sécurité routière et pour accompagner les nouvelles motorisations.

Cette 1ère conférence a été également l'occasion de partager sur d'autres thématiques, telles que « Comment Normes et Règlementation peuvent catalyser la croissance durable de l'industrie automobile mondiale » avec des représentants d'autres organisations internationales et régionales, à savoir l'IEC, l'UNECE WP29/GRVA, l'OMS, l'ACEA, le CEN/CENELEC, l'ANSI et le CATARC.

Nouvelle série d'examens systématiques jusqu'au 21/01/2024



Vous êtes régulièrement sollicités pour des examens systématiques. Une nouvelle série de consultation vient d'être lancée (email envoyé sous l'objet « Norm'info – BNA/CNXX Donnez votre avis sur ces normes publiées en réexamen »).

Organisé a minima tous les 5 ans, l'examen systématique d'un document normatif vise à vérifier son intérêt et sa validité pour le marché et l'industrie.

A la suite de l'examen, la commission de normalisation responsable du document peut prendre une position :

- De confirmation pour 5 années supplémentaires du document ;
- De révision du document, si les acteurs jugent celui-ci utile ;
- Ou de demande d'annulation du document, si celui-ci n'est plus jugé pertinent.

N'hésitez pas à répondre à ces consultations.

Nouveaux travaux de l'ISO/TC 22/SC 32/WG 12 « Software update »



Le projet de rapport technique, Software Update over the air using mobile cellular network, vient d'être inscrit au programme de travail. Ce document présentera une étude de cas sur la mise à jour de logiciels à distance (OTA) à l'aide de la communication mobile.

Un amendement à la norme ISO 24089 Véhicules routiers — Ingénierie de mise à jour du logiciel publiée en février 2023 est en préparation. Il vise à introduire une nouvelle définition et à apporter quelques précisions.

Par ailleurs, l'enregistrement d'un nouveau projet (PAS) portant sur les informations pertinentes sur la configuration du véhicule pour l'ingénierie des mises à jour logicielles conformément à la norme ISO 24089:2023 est actuellement soumis au vote.

Présidence des commissions du BNA



Nouvelles nominations :

- M. Stéphane Bonnet (RENAULT) à la présidence de la commission BNA/CN-37 « Véhicules à propulsion électrique » ;
- M. François Pillot (POMMIER) à celle de la commission BNA/CN-40 « Aspects spécifiques des véhicules commerciaux, autobus et remorques ».

Reconductions de mandat de président :

- M. Frédéric Burlot (AUTOLIV) pour la commission BNA/CN-212 « Articles pyrotechniques pour véhicules routiers » ;
- M. Fabien Collet (GRUAU) pour la commission BNA/CN-239 « Ambulances et systèmes de secours ».

Merci à eux pour leur collaboration et leur engagement dans les activités de normalisation.